



**CPMR  
CRPM**

**CONFÉRENCE DES RÉGIONS PÉRIPHÉRIQUES MARITIMES D'EUROPE  
CONFERENCE OF PERIPHERAL MARITIME REGIONS OF EUROPE**

6, rue Saint-Martin, 35700 RENNES - FR  
Tel. : + 33 (0)2 99 35 40 50 - Fax : + 33 (0)2 99 35 09 19  
email : [secretariat@crpm.org](mailto:secretariat@crpm.org) – web : [www.cpmr.org](http://www.cpmr.org)

**MAI 2016**

**NOTE TECHNIQUE DU SECRETARIAT GENERAL DE LA CRPM**

## **INVESTISSEMENTS MARITIMES : ETAT DES LIEUX DE L'ACTION DE LA CRPM**

Cette note présente un état des lieux des initiatives en cours qui impliquent la CRPM (y compris ses Commissions Géographiques) autour de la question des investissements maritimes.

Ces initiatives concernent l'analyse de l'utilisation par les Régions des fonds ESI dans le domaine maritime (I), ainsi que des actions visant à stimuler et coordonner les investissements maritimes soutenus par les Régions, au niveau européen et des bassins maritimes (II).

En complément de leurs objectifs propres, ces initiatives permettent de développer une réflexion sur la contribution des Régions à une utilisation efficace des fonds européens dans le domaine maritime.

### **I. ANALYSES EN COURS DES INVESTISSEMENTS SOUTENUS PAR LES REGIONS**

La CRPM mène actuellement trois types d'analyse :

#### **I.1. ANALYSE DE LA DIMENSION MARITIME DES STRATEGIES DE SPECIALISATION INTELLIGENTE (S3)**

Comme annoncé à l'Assemblée Générale d'Umeå (Septembre 2014), la CRPM a mené une analyse de la dimension maritime des S3. Les résultats de cette analyse sont présentés sous forme de [carte interactive](#). Les données rassemblées montrent que :

- Un nombre significatif de Régions ont retenu la croissance bleue parmi les priorités de leur S3 ;
- Les S3 soutiennent des approches économiques qui associent plusieurs secteurs maritimes, et qui se retrouvent dans plusieurs régions.

Ces éléments ont fait l'objet d'une première [analyse](#) en novembre 2015, qui sera prochainement suivie d'une analyse plus détaillée. Ils ont été partagés avec le Centre Commun de Recherche de la Commission européenne, à l'occasion d'un [atelier de travail](#) organisé à Las Palmas (Canaries) en octobre 2015. Ils ont également fait l'objet d'échanges avec la Commission européenne (dans le contexte de la conférence [Blue.invest](#) de septembre 2015), du Parlement européen (à l'occasion de la [conférence](#) de l'Intergroupe Searica du 20 avril 2016), et d'un ensemble d'organisations maritimes.

Plusieurs projets en cours (cf. plus bas) qui impliquent la CRPM permettent d'approfondir les données et les analyses concernant les S3 et la croissance bleue. A titre d'exemple, c'est le cas du projet sur les S3 et la croissance bleue actuellement mené par la Commission Mer Baltique de la CRPM en collaboration avec Technopolis Belgique, pour le Swedish Institute.

#### **I.2. ANALYSE DE LA DIMENSION MARITIME DES PROGRAMMES OPERATIONNELS DES FONDS ESI ET DE LA MISE EN ŒUVRE DU FEAMP**

En parallèle de la dimension maritime des S3, la CRPM porte une attention aux investissements soutenus de manière effective à travers les Programmes Opérationnels des fonds ESI. L'[analyse](#) de novembre 2015 présentait quelques données pour quelques régions, et sera complétée à l'occasion de la prochaine Assemblée Générale de la CRPM.

La CRPM poursuit son travail sur ce point, en se concentrant en particulier sur :

- La mise en œuvre des Programmes Opérationnels FEDER et FSE, en lien avec les Régions couvertes par la cartographie de la dimension maritime des S3 ;
- La mise en œuvre des Programmes Interreg : ce point particulier fait l'objet d'analyses dans le cadre de plusieurs projets en cours. A titre d'exemple, c'est le cas du projet « Coastal Mapping » (cf. plus bas), dans le cadre duquel une analyse des financements disponibles pour les données côtières à travers plusieurs programmes Interreg en Europe est en cours de réalisation ;
- La mise en œuvre du FEAMP dans le domaine de la Pêche, qui donnera lieu à une initiative spécifique dans les prochains mois.

### **I.3. ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN JUNCKER ET DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE LA POLITIQUE REGIONALE DANS LE DOMAINE MARITIME**

La mise en œuvre du Plan Juncker (EFSI) et des instruments financiers de la politique de cohésion dans le domaine maritime soulèvent des enjeux très importants pour l'avenir, qui ont été évoqués lors du [séminaire](#) organisé en février 2016 à Haarlem par la CRPM en partenariat avec la Présidence Hollandaise de l'Union européenne. Ce séminaire a permis de souligner l'intérêt des instruments financiers, mais aussi le fait que le EFSI ne peut pas se substituer intégralement à la politique de cohésion, et qu'il y a une limite à l'efficacité des instruments financiers.

La CRPM continuera à porter une attention particulière aux projets maritimes financés par le plan Juncker (en lien avec le suivi réalisé par la DG MARE), et à l'utilisation des instruments financiers de la politique régionale. Sur ce dernier point, une étude de la CRPM sur les instruments financiers, dont les résultats sont attendus à partir de Juillet 2016, est en cours et comportera un volet maritime.

## **II. ACTIONS THEMATIQUES VISANT A STIMULER LES INVESTISSEMENTS MARITIMES DANS LES REGIONS**

Les Régions sont impliquées de manière croissante dans des coopérations visant à coordonner leurs stratégies et outils d'investissements dans le domaine maritime. Ces coopérations sont cofinancées par divers programmes européens existants (essentiellement Interreg, mais également Horizon 2020 (notamment via les ERA-NET)) ou nouveaux (e.g. appels « Blue technology » en cours, dans le cadre du FEAMP). Elles ont également vocation à être soutenues à travers les plateformes S3 du JRC (notamment les plateformes énergie et modernisation industrielle).

Toutes supposent de cibler les objectifs économiques recherchés, qui se base soit sur une analyse nouvelle et large des chaînes de valeur de l'économie maritime (cette approche inspire par exemple l'approche Vanguard ou le travail de la Commission Mer Baltique de la CRPM), soit sur une coopération avec des acteurs maritimes déjà structurés en réseau autour d'enjeux de recherche ou économique (cette approche est par exemple suivie par la CRPM dans le domaine des biotechnologies bleues et des données côtières – cf. plus bas).

La CRPM combine ces approches au niveau européen et des bassins maritimes.

### **II.1. ACTIONS THEMATIQUES AU NIVEAU EUROPEEN**

A ce stade, la CRPM est active autour de trois enjeux particuliers :

#### **➤ Biotechnologies bleues**

Une [collaboration](#) a été établie entre la CRPM et EMBRC, réseau de stations biologiques européennes spécialisées dans les biotechnologies bleues. EMBRC constitue la seule infrastructure européenne ESFRI dans le domaine des biotechnologies bleues, et rassemble des centres de recherche d'importance majeure en Europe. Cette collaboration se poursuit, à travers le projet « EMBRC PP2 » soutenu par Horizon 2020, et dans le cadre duquel la CRPM travaille sur le soutien apporté aux biotechnologies bleues par les Régions à travers leurs stratégies de spécialisation intelligente et les fonds ESI.

Ce projet donnera notamment lieu à un [séminaire](#) organisé par la CRPM le 21 juin 2016 à Bilbao, qui associera des Régions de plusieurs bassins maritimes (Baltique, Mer du Nord, Atlantique, Méditerranée) et des organisations scientifiques membres d'EMBRC pour échanger sur la mobilisation effective des fonds ESI dans le domaine des biotechnologies bleues. Cet échange sera l'occasion d'évoquer des initiatives à poursuivre.

### ➤ **Energie-industrie**

Dans ce domaine, la CRPM s'implique dans la mise en réseau des S3 de régions autour des objectifs de LeaderShip 2020 suite au travail du groupe Industries maritimes pour la croissance bleue, et des actions ad hoc devant être menées en lien avec les membres d'organisations maritimes telles que Ocean Energy Europe, Wind-Europe et Sea-Europe. A titre d'exemple, la CRPM fait partie du Strategic Advisory Board de la plateforme technologique ETIP Ocean, mise en place par Ocean Energy Europe, tout juste sélectionnée dans le cadre d'Horizon 2020.

### ➤ **Données côtières**

Le travail de la CRPM dans ce domaine se réalisera en premier lieu à travers le projet « Coastal Mapping » soutenu par la DG Mare, et qui implique la CRPM aux côtés des services Hydrographiques des Etats Membres. Ce projet, qui a commencé en juin 2015, évalue la disponibilité actuelle des cartes côtières digitales dans l'UE, et développe des standards et un algorithme pour l'acquisition des données accessibles via EMODnet. Dans ce cadre, la CRPM travaille en particulier sur le lien entre ces objectifs et l'utilisation des Fonds de l'UE au niveau régional, dont notamment les S3 et les fonds ESI. Les résultats et des activités de mise en réseau des régions concernées seront organisées autour d'une conférence avec le Comité des Régions lors des Open Days 2016, puis lors d'une réunion de travail ciblée en décembre 2016 et d'un séminaire en février 2017.

En parallèle, la CRPM est impliquée dans d'autres initiatives concernant ces questions au niveau des bassins maritimes. Plusieurs initiatives sont en cours d'élaboration, notamment à travers des projets européens, en lien avec la Charte de Bologne, qui soutient la mise en réseau des observatoires des littoraux, ou en lien avec le groupe innovation de la Commission Arc Atlantique.

## **II.2. Actions par bassins maritimes**

### **II.2.1. Mer Baltique**

La Commission Mer Baltique de la CRPM met actuellement en œuvre un projet sur l'économie maritime en Mer Baltique. Ce projet, financé par le Swedish Institute, est mené avec Technopolis Belgique, et résultera en des analyses et propositions portant sur les chaînes de valeur de l'économie bleue en Mer Baltique, sur le lien entre ces chaînes de valeur et les investissements soutenus par les Régions, et sur des perspectives de coopérations transnationales. Ce travail permettra aussi des échanges avec le réseau Submariner en Mer Baltique. Les résultats seront présentés lors du prochain Sommet Annuel de la Stratégie européenne pour la Mer Baltique, et contribueront à la mise en œuvre du Masterplan pour les technologies maritimes en Mer Baltique.

### **II.2.2. Mer du Nord**

La prochaine étape de l'action préparatoire pour le développement d'une stratégie en Mer du Nord, lancée par le Parlement suite à des échanges avec la Commission Mer du Nord de la CRPM, consistera en un atelier de travail, qui se tiendra à La Hague (Pays-Bas) les 20 et 21 juin 2016. La contribution de la Commission Mer du Nord à cette étape s'appuie notamment sur un travail spécifique sur les investissements maritimes, en lien avec la cartographie et une task-force de régions.

### **II.2.3. Atlantique**

La mise en œuvre du plan d'action pour la stratégie Atlantique dépend de la mobilisation de fonds ESI à travers les Régions. Ceci fait l'objet de plusieurs initiatives de la Commission Arc Atlantique, via des projets en cours de développement.

#### **II.2.4. Méditerranée**

Le travail de la Commission Inter-Méditerranée de la CRPM sur les investissements maritimes s'appuie sur l'expérience du projet de capitalisation et de dissémination [MarinaMed](#), cofinancé par le programme MED. Ce projet, qui a permis de capitaliser les résultats de 13 projets maritimes (sur clusters maritimes, tourisme, environnement, transports maritimes durables etc.) financés par ce programme, fournit des bases de travail autour desquelles approfondir des collaborations entre régions autour des investissements maritimes. Dans cette perspective, la CIM développe aujourd'hui plusieurs autres projets avec des Régions et autres acteurs relevant du bassin. Ces projets seront directement utiles pour contribuer au développement de processus politiques et techniques où la CIM et ses régions sont activement impliqués, dont en particulier :

- La mise en œuvre de stratégies macro-régionales et de bassins maritimes en Méditerranée. La question des investissements maritimes est importante dans la contribution que la CIM apporte à la préparation d'une stratégie pour la Méditerranée de l'Ouest (ouverte au sud). Elle le sera également dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie EUSAIR, au sein de laquelle les questions maritimes sont centrales, ainsi que de toute autre stratégie ou initiative de coordination des politiques et instruments financiers que pourra démarrer dans le futur ;
- La collaboration avec l'Union pour la Méditerranée, qui a invité la Commission Interméditerranée à participer comme observatrice permanente de son groupe de travail sur l'économie bleue (qui intègre les 43 états UpM et la CE), ainsi que la coopération renforcée avec le secrétariat UpM pour soutenir l'implémentation de la déclaration ministérielle UpM sur le même sujet.

#### **II.2.5. Mer Noire**

A la suite de son Assemblée Générale de Mai 2016, la Commission Balkans et Mer Noire de la CRPM développe des projets de coopération en lien avec la question des investissements maritimes, en particulier sur la thématique du tourisme.